



## VISION DE L'OMS POUR LE CONGO :

« UN DÉVELOPPEMENT SANITAIRE MAÎTRISÉ, À MÊME DE PRODUIRE DES SERVICES PERFORMANTS À MOINDRE COÛT, EN PARTICULIER POUR LES POPULATIONS CONGOLAISES LES PLUS PAUVRES ET LES PLUS VULNÉRABLES »

## MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCLARATION DE LIBREVILLE SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

*Le processus de l'analyse de la situation et de l'estimation des besoins vient d'être officiellement lancé en République du Congo*



Le Directeur de cabinet prononçant son allocution. A sa droite, le Représentant de l'OMS

Signataire de la Déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement en Afrique, adoptée en août 2008 lors de la conférence interministérielle

organisée à cet effet dans la capitale gabonaise du 26 au 28 août 2008, le gouvernement de la République du Congo vient d'organiser ce 13 janvier 2010 un atelier de sensibilisation, prélude au lancement du processus de l'analyse de la situation et de l'estimation des besoins (ASEB), étape importante dans la mise en œuvre de ladite Déclaration.

La cérémonie d'ouverture des travaux dudit atelier a eu pour cadre la salle des conférences du Laboratoire nationale de Santé publique à Brazzaville, sous le patronage de M. Alexandre Aloumba, Directeur de cabinet du Ministre de la santé et de la population, en présence du Dr Mamadou Ball, Représentant de l'OMS au Congo, des cadres de plusieurs départements ministériels et de deux experts du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, les Drs Lucien Manga et Magaran Bagayoko.

Pour le Représentant de l'OMS au Congo, « la dégradation de l'environnement a des conséquences néfastes sur la santé humaine. Les causes fondamentales de la dégradation environnementale à l'échelle mondiale et singulièrement en Afrique sont liées à la pauvreté, aux modes de production et de consommation non durables, à la répartition inégale des richesses et au fardeau de la dette ».

Il a rappelé que le présent atelier de sensibilisation consacre le lancement de la mise en œuvre de la Déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement. Il s'agit d'une étape importante dans le processus des 3 phases que doivent suivre les pays signataires, à savoir: i) l'analyse de la situation et l'évaluation des besoins (ASEB), ii) le plan national d'action conjointe (PNAC) et iii) la mise en œuvre, le suivi

et l'évaluation du PNAC. Cette étape devra permettre aux participants de se familiariser avec les 11 actions prioritaires de la Déclaration, mettre en place

un comité intersectoriel santé et environnement et adopter un chronogramme du processus de mise en œuvre de la Déclaration.

S'exprimant au nom du Ministre de la Santé et de la Population, M. Alexandre Aloumba, Directeur de cabinet, a indiqué que les risques pour la santé liés à l'environnement et les défis qu'ils posent pour le bien-être des populations dans le pays sont importants. « Les données actuelles révèlent entre autre que l'urbanisation anarchique, la croissance démographique et l'absence de politique adaptée à l'accès adéquat à l'eau potable, de gestion des déchets et des produits chimiques, y compris les nouvelles substances toxiques, sont des facteurs favorisant l'éclosion des épidémies, des maladies liées à la dégradation de l'environnement », a-t-il précisé.

Il a en outre exhorté les participants à entreprendre une démarche appropriée à l'amélioration de la qualité de l'environnement en vue d'une meilleure protection et préservation de la santé, du bien-être des populations et du développement durable, les invitant à analyser « avec détermination et la tête froide les différents contours de la situation afin de doter le pays d'un comité interministériel santé et environnement efficace et efficient ».

La prochaine étape sera la formation du Groupe National de Travail (GNT) composés d'experts de différents profils et provenant de diverses institutions. Le GNT conduira le processus d'analyse de situation et d'estimation des besoins et l'élaboration du plan d'action conjoint avec l'appui technique de l'OMS, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et des autres partenaires.